

Les procédures d'exportation se réfèrent à une série d'étapes et de processus nécessaires pour expédier des marchandises d'un pays à un autre de manière légale et efficace

- ❖ **Facture Commerciale (Facture Commerciale)** : Détaille les informations sur la marchandise, telles que le type, la quantité et le prix.
- ❖ **Liste de Colisage (Liste de Colisage)** : Contient des informations sur l'emballage et le contenu des colis.
- ❖ **Certificat d'Origine (Certificat d'Origine)** : Délivré par la Chambre de Commerce, il atteste que la marchandise est d'origine algérienne.
- ❖ **Connaissance (Connaissance)** : Document délivré par la société de transport confirmant l'expédition des marchandises.
- ❖ **Certificat de Qualité (Certificat de Qualité)** : Indique que la marchandise respecte les normes de qualité requises.
- ❖ **Certificat Phytosanitaire ou Vétérinaire (Certificat Phytosanitaire ou Vétérinaire)** : Requis pour les produits agricoles ou animaux, certifiant leur conformité aux normes de santé.
- ❖ **Certificat de Conformité (Certificat de Conformité)** : Confirme que la marchandise est conforme aux standards et règlements du pays importateur.
- ❖ **Déclaration en Douane (Déclaration en Douane)** : Document à soumettre aux douanes pour la déclaration des exportations.